



Commission de l'économie, de l'emploi et du tourisme

2142 - Autres associations à vocation touristique

Organisation de la manche française du championnat du monde des rallyes WRC 2012 en Alsace

Rapport n° CP/2012/485

Service gestionnaire :

Direction développement économique, territorial et international

Résumé :

La 2ème édition du Rallye de France Alsace qui s'est déroulée du 30 septembre au 2 octobre 2011 a fait l'objet d'un soutien concerté et exigeant des collectivités alsaciennes afin d'accueillir dans des conditions optimales cette compétition automobile, notamment au plan environnemental, et en valoriser les retombées économiques et en termes d'image.

Le bilan positif de la manifestation, au plan de l'organisation et du succès populaire, incite la FFSA à envisager d'ancrer durablement le Rallye de France en Alsace avec le soutien des collectivités pour en faire une compétition phare du championnat du monde des rallyes. Un partenariat a d'ores et déjà été acté pour 2012 et 2013, conforté par les retombées médiatiques et économiques, plus de 18 M€, générées par le rallye.

Les contributions des collectivités seront identiques à celles de 2011. Ainsi, pour un budget global de 3 985 000 €, les collectivités alsaciennes contribueront ensemble à hauteur de 1 420 000€, dont une subvention de 240 000 € accordée par le Département du Bas-Rhin, qui prendra en outre en charge les mesures d'exploitation et de sécurité routière sur le réseau départemental. Par ailleurs, conformément aux engagements pris, la charte pour un Rallye de France-Alsace écoresponsable est mise en place (financement d'actions de compensation locale des émissions de carbone des quatre éditions de l'épreuve automobile 2010 à 2013).

Pour la première fois, l'Alsace a accueilli en 2010 le Rallye de France, épreuve du championnat du monde des rallyes WRC. Cette manifestation a connu un succès sportif, populaire et médiatique considérable. La deuxième édition du Rallye de France Alsace s'est déroulée du 30 septembre au 2 octobre 2011. Face à l'ampleur du succès, reconnu par tous, la FFSA souhaite ancrer durablement en Alsace cet événement international et populaire de sport automobile, avec le soutien financier et logistique des collectivités.

A l'initiative du Président de la Région Alsace, les collectivités alsaciennes concernées se sont coordonnées tant sur le plan financier qu'organisationnel afin d'accueillir dans des conditions optimales la compétition automobile et en valoriser les retombées économiques et en termes d'image.

Les collectivités partenaires du Rallye ont ainsi ciblé quelques objectifs majeurs partagés :

- accroître l'impact médiatique de la manifestation en fédérant les collectivités autour de quelques actions concertées
- renforcer l'offre de transports en commun, dont le Réseau 67 mobilisé pour l'occasion, et la faire connaître

- veiller à une organisation générale respectueuse de l'environnement et ce aux différents stades de sa mise en œuvre (notamment un mécanisme de compensation carbone destiné à financer des actions locales de réduction des émissions de CO², doté de 120 000 € pour le financement d'actions de compensations des 4 éditions du Rallye en Alsace – actions thématiques Biodiversité et Forêt en 2010 et 2011, actions trame verte et bleue et nature en ville en 2012 et 2013). La convention correspondante sera signée officiellement lors de la manifestation de présentation du Rallye 2012.
- mesurer les conséquences économiques évaluées à l'échelle de la région pouvant être associées au Rallye directement et immédiatement (activité économique liée aux dépenses générées par la présence de l'évènement et par les visiteurs présents sur le territoire).

Le budget du Rallye de France-Alsace 2011 s'est élevé à 3 540 000 €, les participations des collectivités alsaciennes s'établissant à 1 420 000 €, dont 240 000 € à la charge du Département du Bas-Rhin. A cette subvention s'ajoutent les dépenses liées aux mesures d'exploitation mises en place sur le réseau routier départemental et à la mobilisation des services techniques du Conseil Général (100 000 €).

Dominique SERIEYS, Directeur du Rallye de France a tiré des enseignements de l'épreuve et se projette dans l'avenir. Il indique avoir eu de très bons retours de la Fédération internationale et des constructeurs. Des améliorations notables ont été constatées en termes de signalétique, de protection des zones sensibles, de gestion du public, d'animation et d'évènementiel.

Le bilan de l'évaluation de l'**impact économique** du rallye menée par l'Observatoire Régional du Tourisme (ORTA) est positif. Les éléments saillants sont donnés ci-dessous :

- 390 000 visiteurs uniques dont 175 000 extra-régionaux parmi lesquels 135 000 visiteurs attribuables au rallye
- 18,7 M€ liés aux visiteurs extra-régionaux dont 13 M€ pour l'hébergement et la restauration, et 1,3 M€ liés à l'organisation FFSA, à mettre en perspective avec les dépenses supportées par les collectivités (subventions et dépenses directes de communication et évènementielles) chiffrées à 2,3 M€.

Le **bilan carbone** est lui aussi encourageant : 3300 tonnes d'émission CO² (en comparaison, le tournoi de Roland-Garros génère 156 000 tonnes d'équivalent CO²). La 1^{ère} source d'émission est le public (56 %), ensuite les équipes en course (30 %), ainsi que pour le reste l'organisation et la gestion des sites.

La FFSA a finalisé en concertation avec les collectivités la rédaction d'une charte sur les engagements pris à hauteur de 120 000 € pour compenser les émissions de CO² des quatre rallyes (2010 à 2013) dont signature officielle par la FFSA et les collectivités a été annoncée lors de la cérémonie de présentation du Rallye 2012 le 11 juin 2012. Cette Charte pour un Rallye de France-Alsace écoresponsable–éditions 2010 à 2013- et les règles de fonctionnement pour le choix des projets sont jointes en annexe.

Ces constats positifs incitent la FFSA à envisager la pérennité de l'épreuve dans la région en adaptant le format du Rallye (reconsidérer les zones très sensibles comme le Grand Ballon, rallonger quelques spéciales existantes, revoir les super-spéciales urbaines).

Le défi est de faire entrer le Rallye de France dans le Top 3 du championnat mondial WRC en termes d'organisation et de popularité.

Assurées du soutien des collectivités alsaciennes, les instances dirigeantes de la FFSA ont confirmé l'organisation en Alsace des éditions 2012 et 2013 de la manche française de

championnat du monde des rallyes. L'équipe dirigeante du Rallye, basée à Strasbourg, sera renforcée (3 recrutements).

Descriptif de l'édition 2012 du Rallye de France Alsace 2012

Le Rallye France Alsace 2012 se déroulera du 4 au 7 octobre en Alsace et dans le département voisin des Vosges pour une épreuve spéciale.

Si dans les grandes lignes, la compétition sera reconduite dans une forme similaire à l'édition 2011 avec trois jours d'épreuves spéciales, les modifications suivantes sont annoncées :

- une réduction du nombre d'épreuves spéciales et une augmentation du kilométrage chronométré pour se rapprocher des standards FIA. Par ailleurs, contrairement aux deux éditions précédentes, le Rallye 2012 ne comportera pas d'épreuve « Grand National », ce qui permettra des fermetures de routes plus courtes en durée ;
- une nouvelle implantation des cérémonies de départ (quartier Wacken) et d'arrivée (Zénith). La cérémonie de départ sera suivie d'une épreuve spéciale urbaine dans le secteur Wacken- Parlement Européen ;
- une alternance entre le Haut-Rhin et le Bas-Rhin pour l'organisation des épreuves spéciales les vendredi et samedi.

Le PC course du Rallye, le parc d'assistance, la salle de presse ainsi que l'évènementiel et l'accueil VIP seront à nouveau regroupés sur un site unique au Zénith.

Les épreuves seront réparties comme suit :

- jour 1 (le vendredi) : dans le Haut-Rhin, autour de Colmar (147 km d'épreuves spéciales). A noter l'abandon de l'épreuve spéciale du Grand Ballon (zone Natura 2000) et l'organisation d'une épreuve spéciale urbaine à Mulhouse en fin de journée ;
- jour 2 (le samedi) : dans le Bas-Rhin (vignoble et Vallée de la Bruche) et les Vosges (195 km d'épreuves spéciales). A noter, une épreuve spéciale nouvelle Pays de la Haute Bruche avec arrivée au Champ du Feu (Serva). L'arrivée a été raccourcie pour ne pas impacter la zone Natura 2000 ;
- jour 3 (le dimanche) : dans le Nord du Bas-Rhin, autour de Haguenau et le vignoble de Cleebourg (64 km d'épreuve spéciales). A noter la super spéciale urbaine de Haguenau comme lors des éditions précédentes.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
32029	65-6574-94	240 000,00 €	240 000,00 €	240 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- *décide d'accorder une subvention de 240 000 € en vue de l'organisation de la manche française du championnat du monde des rallyes WRC 2012 en Alsace pour le bénéficiaire : Fédération Française du Sport Automobile (FFSA)*

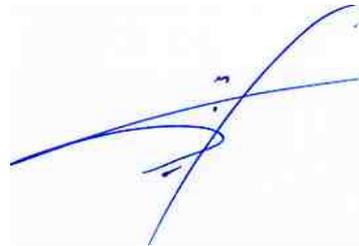
- demande qu'en contrepartie du soutien financier et logistique apporté par la collectivité départementale, un plan de communication garantissant une réelle visibilité du Conseil Général du Bas-Rhin soit mis en place avec la FFSA

- demande en outre que les exigences environnementales et de sécurité routière soient pleinement prises en compte dans l'organisation de la compétition, et à cet effet approuve la Charte pour un Rallye de France-Alsace écoresponsable-éditions 2010 à 2013

- autorise son Président à signer la convention financière à intervenir, ainsi que la Charte pour un Rallye de France-Alsace écoresponsable susvisée, jointes à la présente délibération.

Strasbourg, le 14/06/12

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL